



OFFICE LUXEMBOURGEOIS
D'ACCREDITATION ET DE
SURVEILLANCE

CERTIFICAT D'ACCRÉDITATION

N°. 1/006

En application des dispositions de la loi du 4 juillet 2014 et du règlement grand-ducal du 12 avril 2016, le chef de département de l'OLAS, se basant sur l'avis du Comité d'accréditation, atteste que l'organisme

**Luxembourg Institute of Science and Technology
Advanced Analyses and Support
Rue du Commerce
Technoport, Hall 4
L-3895 Foetz**

possède, conformément aux critères de la norme **ISO/IEC 17025:2017**, la compétence pour effectuer les essais référencés dans sa portée d'accréditation. La présente accréditation, valable jusqu'au **07 décembre 2030** est soumise à une surveillance périodique.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "D. Ferrand".

Dominique Ferrand
Chef de département de l'OLAS

L'OLAS est signataire des accords de reconnaissance mutuelle d'EA (European co-operation for Accreditation) pour l'accréditation dans ce domaine.

Date d'émission : **08 décembre 2025**

Pour vérifier la validité du certificat d'accréditation veuillez consulter sous www.portail-qualite.lu



1004505